



DAPHNE BEMBARON

31 ans, Responsable de boutique

Arrière-arrière-petite-fille de Charles et Berthe de Lespinasse

Charles et Berthe de Lespinasse sont mes arrières-arrières-grands-parents.

A l'époque de la seconde guerre mondiale, ils vivent à Nice et sont âgés d'environ soixante-dix ans.

En novembre 1942, l'armée italienne occupe Nice et sa zone d'occupation en France. L'administration italienne se montre clémentine et freine l'application des lois antisémites de Vichy. Beaucoup de familles juives s'y installent. La famille Garih séjourne quelque temps à Cimiez, sur les hauteurs de Nice, dans une pension tenue par la famille de ma grand-mère maternelle.

En septembre 1943, c'est le début de l'occupation allemande et des arrestations, rafles et déportations.

Amis de mon arrière-grand-mère (fille aînée de Charles et Berthe) Henri Garih, son épouse Arlette et ses deux enfants Claude (6 ans) et Huguette (1 an) sont accueillis par Charles et Berthe de Lespinasse dans leur villa où Henri restera enfermé au grenier, son épouse étant présentée à l'entourage comme une de leur fille. Ils resteront là plusieurs mois jusqu'à leur départ pour Villefranche de Rouergue, leur présence à Nice devenant de plus en plus risquée.

En février 2008, ma mère est contactée via Internet par Claude Garih qui désirait faire son devoir de mémoire et faire inscrire Charles et Berthe de Lespinasse au Livre des Justes parmi les Nations.

Un dossier est alors ouvert mais la preuve de l'authenticité des faits devait être apportée. Mon grand-père Jacques de Lespinasse (père de maman) a tenu son journal de 1939 à 1945 : les traces de la famille Garih ont été retrouvées dans ses écrits. Conjointement, toute la correspondance de mon grand-père avec ses parents et grands-parents avait été conservée.

A la lecture des lettres, des phrases demandant ou donnant des nouvelles des "G." ont témoigné des relations qui existaient entre les familles, relations amicales dénuées de tout intérêt et inquiétudes des uns pour les autres. Ces faits n'étaient connus que de ceux qui les avaient vécus et n'ont été révélés qu'au moment de cette recherche.

Pourquoi vous avez accepté de participer à ce voyage ?

Ce voyage évoque pour moi un moment fort, émouvant, me permettant de « renouer » avec une partie de l'histoire de ma famille maternelle. Ayant un grand paternel déporté durant la guerre, le geste de mes arrières-arrières-grands-parents maternelles a une symbolique encore plus forte d'autant plus que ce geste a été naturel pour eux.

Pouvoir partager avec des gens issus du même "passif", ayant entendu, ressenti des histoires similaires sera un moment indescriptible.